

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/10/14-15

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 14/10/2017,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement des études de l'institut ; ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Tarifs du certificat d'études sur monde Arabe contemporain (CEMAC) et certificat sur l'Espagne et l'Amérique Latine (CEAL) pour les candidats extérieurs

Le conseil d'administration approuve les tarifs du certificat d'études sur monde Arabe contemporain et du certificat sur l'Espagne et l'Amérique Latine pour les candidats extérieurs tels que présentés en annexe de la présente délibération.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 26

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/10/2017

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE : 30.10.2017

Nouveaux tarifs du Certificat d'études sur le monde arabe contemporain (CEMAC) et Certificat sur l'Espagne et l'Amérique latine (CEAL)

Originellement destiné aux étudiants de 1A et de 2A de Sciences Po Aix qui suivent ce certificat en parallèle de leur 1^e et 2^e année, il est proposé d'élargir les publics destinataires. Saisis de demandes provenant de personnes extérieures à l'établissement souhaitant suivre le CEMAC ou le CEAL, il est proposé d'admettre à titre exceptionnel des personnes qui ne seront inscrites que dans ce certificat.

Cet élargissement est destiné d'une part à assurer l'équilibre financier de la formation et d'autre part à répondre à une demande croissante de la société dans ce domaine.

Pour cela, il est proposé de compléter la grille tarifaire en fixant à 800 euros par an le tarif d'inscription pour les personnes extérieures à Sciences Po Aix et à 400 euros par an le tarif pour les étudiants déjà inscrits dans l'établissement dans d'autres formations que le diplôme en 1^e et 2^e année. Pour rappel, le CEMAC est proposé pour les étudiants 1A et 2A un droit d'inscription de 283 euros (boursiers 133 euros), le CEAL à 250 euros (90 euros pour les boursiers).

L'accès au certificat est prioritairement destiné aux étudiants de l'établissement inscrits en 1^e et 2^e année. L'accès des autres publics est subordonné à l'existence de places vacantes.